

Rapport public Parcoursup session 2023

Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Portail Lettres

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Lettres - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	3	27	14	27	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'option «Accès Santé» est proposée aux étudiants de licence qui souhaitent entrer dans les 5 filières de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie ou Kinésithérapie. [Fiche LAS](#) (Université Angers)

Les compétences complémentaires demandées sont uniquement des enseignements à distance de 16h00 chacun qui doivent être validés en plus de la licence. L'étudiant devra valider par un examen écrit, 5 ou 7 modules* parmi un choix de 10 modules d'enseignement, ainsi qu'un Projet Santé, comportant une fiche métier et un CV. Seuls les étudiants ayant validé leur licence en 1ère session et les modules pourront candidater aux filières MMOPK.

Important

- Deux candidatures en filières de santé sont autorisées pendant les 3 années de Licence.
- Les étudiants ayant déjà été inscrits en PACES, en PASS ou en PluriPASS précédemment doivent candidater en L1 classique ; inscription en LAS 1 IMPOSSIBLE. Ils ne seront pas autorisés à tenter leur 2e chance d'accès aux filières de santé au niveau L1, mais seulement à partir de la L2.

- Un candidat déjà inscrit en L1 LAS n'est pas autorisé à s'inscrire en PASS, ni LAS 1 quelle que soit la mention de licence choisie.
- Un candidat déjà inscrit en L1 n'est pas autorisé à s'inscrire en L1 LAS de la même mention.
- Un étudiant ayant déjà candidaté en LAS 2 ou LAS 3 ne peut pas s'inscrire en LAS 1

Objectifs de la licence LETTRES

La licence permet d'acquérir une solide culture littéraire et artistique, en permettant de mener des projets littéraires dynamiques et originaux. Acquérir une aisance à l'oral et écrit par des cours rhétorique théorique et pratique.

Programme de [licence LETTRES](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Seront évalués par la Commission pédagogique tous les éléments évoqués dans les attendus nationaux concernant les connaissances, les capacités, les attitudes, la motivation et les expériences acquises.

Les résultats obtenus durant les deux dernières années de lycée et au baccalauréat de français. Les moyennes des trois bulletins de la classe de 1ère ainsi que des deux premiers trimestres de Terminale relativement à la moyenne de la classe. Licence Lettres: les notes en français, philosophie, histoire-géographie et langues vivantes seront plus particulièrement consultées. La licence Lettres étant une licence générale, les étudiants qui y réussissent le mieux sont issus de la série générale et éventuellement des séries technologiques. Les candidats sont invités à contacter le référent pédagogique pour bien prendre connaissance des exigences et attendus de la formation.

Les compétences liées à l'apprentissage **au vu des appréciations des enseignants du lycée** et de la **fiche avenir** : implication du lycéen en classe, capacité à traiter et assimiler les connaissances, habileté à surmonter des obstacles et à persévérer dans l'effort.

Le projet de formation motivé rédigé par le candidat et témoignant d'un goût manifeste pour la littérature, d'une volonté de se prendre en charge personnellement et de progresser, de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre, d'être apte à travailler dans le cadre d'un travail en équipe. Une capacité à exprimer son intérêt pour la formation souhaitée en lien (éventuellement) avec des expériences/projets réalisés et son orientation professionnelle.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats Au sujet des principaux enseignements de la session 2023, la commission d'examen des vœux de la licence de Lettres a noté le niveau hétérogène des candidatures reçues et le sérieux de la plupart des candidatures. Elle attire l'attention des futurs candidats sur les éléments suivants :

Concernant l'évaluation quantitative (Notes de première et de Terminale) : La filière Lettres requiert de solides capacités d'expression, d'argumentation et d'analyse. . Les candidats désireux de rejoindre cette formation pourront travailler prioritairement les matières des enseignements communs prises en compte dans l'évaluation quantitative (Philosophie, Langues, Histoire) et, en particulier, le Français en première et la Littérature en Terminale qui font l'objet d'un fort coefficient. Selon les spécialités d'autres notes, correspondant aux attendus de la licence de Lettres, pourront être prises en compte. Le choix de la spécialité Humanités, Littérature et Philosophie n'est pas obligatoire mais peut permettre, grâce aux apports méthodologiques et disciplinaires, de s'intégrer aux exigences de la licence Lettres de façon plus sereine.

Concernant le projet de formation motivé, la commission examine prioritairement l'adéquation entre le projet de formation et le projet professionnel. S'il n'est pas nécessaire d'avoir une idée précise du métier visé, la connaissance des domaines auxquels prépare la licence de Lettres est à mettre en avant, des débouchés professionnels possibles sont renseignés dans la fiche récapitulative de la formation. Une connaissance de l'offre de formation de la licence de Lettres (www.uco.fr/fr/formations/humanites/licence-de-lettres) et un goût manifeste pour la Littérature sont particulièrement appréciés. Vos participations aux journées portes ouvertes ou autres salons étudiants sont à mettre en avant. Une attention particulière est enfin accordée à la forme : les formules copiées de modèles trouvés sur Internet et les lettres de motivation générées par intelligence artificielle sont à proscrire absolument. Les candidats privilégieront une expression personnelle, en accordant **un soin particulier à la syntaxe et à l'orthographe**.

Les candidats souhaitant rejoindre l'**option accès santé** doivent être conscients que les notes obtenues durant leur première année de licence de Lettres entrent pour une part importante dans leur note finale pour leur accès aux études de médecine. Même si leur projet principal est l'accès aux études de médecine, les candidats ne doivent pas, dans la rédaction de leur projet motivé, faire l'impasse sur les disciplines de la licence de Lettres.

Concernant les éléments qualitatifs de la fiche avenir (appréciations des professeurs), les examinateurs de la commission sont particulièrement attentifs aux indicateurs de réussite en licence tels que des capacités d'expression et d'analyse, ou encore l'implication et le sérieux démontrés par l'élève dans les différentes matières.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Première et Terminale		Français, Littérature	Essentiel
	Notes Terminale		Philosophie	Très important
	Notes de Première et Terminale		Histoire-Géographie, Langues vivantes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques et méthodologiques		Maîtrise de la langue française, qualités rédactionnelles, capacités à argumenter, bonne culture générale	Très important
Savoir-être	Qualités personnelles		Curiosité intellectuelle, sensibilité au domaine littéraire et artistique	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Goût pour la littérature, la lecture, l'écriture, la culture	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Champ libre

Signature :

Bruno PELUAU,
Président de l'établissement Facultés libres de l'Ouest -
UCO ANGERS